

## AVANT PROPOS DES EDITEURS

Actes du séminaire réflexion/débat à Paris

le 25 novembre 1988

## AUTOUR DE LA REGULATION

Document du séminaire ARC2

ACCUMULATION, REGULATION, CROISSANCE ET CRISE.

(textes rassemblés par :  
- Henri NADEL (GERTTD/Paris 7)  
- Pascal PETIT (CEPREMAP/CNRS)

Le texte que l'on lira ci-après est le fruit d'une transcription des rapports et débats tenus à Paris le 25 novembre 1988 dans le cadre d'un séminaire consacré à la théorie de la Régulation.

En juin 1988 s'était tenu à Barcelone un colloque international sur ce thème, réunissant plusieurs centaines de personnes. Les trois journées du colloque furent riches et animées mais la multitude des textes et l'éclatement en neuf ateliers ont sévèrement limité les discussions des diverses contributions. Aussi de nombreux participants ont-ils souhaité que soient organisés sous une forme ou sous une autre des séminaires ou groupes de travail permettant de prolonger les travaux de Barcelone, à une échelle nationale pour regrouper plus facilement les participants. La journée du 25 novembre avait pour objectif de répondre à cette demande<sup>1</sup>. Le séminaire ARC2, qui organisait la journée, inscrit lui-même ses travaux dans la ligne de débats ouverte à Barcelone (voir les activités du séminaire années 1988 à 1990 en annexe).

La journée du 25 novembre s'organisait autour de trois thèmes:

- Sur les concepts et les méthodes de la théorie de la Régulation
- Sur la place de l'Etat
- Sur le rôle et les enjeux de la formalisation.

Des rapporteurs Olivier Favereau (section I), Henri Nadel (section II), Bernard Walliser et Frédéric Lordon (section IV) avaient été chargés d'introduire les débats en commentant quelques textes présentés à Barcelone. Pour favoriser la discussion il avait été recommandé aux auteurs de privilégier, dans leur sélection, les textes d'auteurs susceptibles d'être présents lors de la journée. Une cinquantaine de personnes ont participé à ces

---

<sup>1</sup> L'ouvrage collectif édité par nos collègues canadiens G.Boismenu et D.Drache ("Politique et Régulation: modèle de développement et trajectoire canadienne." co-édition Méridien et L'Harmattan 1990) est issu de la même démarche d'approfondissement des rencontres de Barcelone.

trois séances plénières.

Au cours de la journée un groupe de chercheurs travaillant sur les économies socialistes est venu rendre compte des réflexions que leur avait suggéré un même travail de discussion critique (voir le rapport de Bernard Chavance -section III- et la discussion qui suivit).

En tant qu'organisateur de cette journée de travail nous avons jugé utile de mettre à la disposition des participants et de toutes personnes intéressées par les développements des théories de la Régulation une simple transcription des exposés et des débats. Pour l'essentiel les orateurs ont relu leurs contributions, sans plus, à notre demande. Nous tenions à conserver à cette journée sa spontanéité: il importait de consigner, avec les commentaires préparés par les rapporteurs, les réactions des auteurs interpellés et de l'auditoire. L'intérêt de ce document de travail est de transmettre autant que faire se peut la richesse de ces échanges, sans avoir la prétention de livrer une oeuvre finie. Ce préambule expliquera au lecteur le caractère parfois un peu brut des textes présentés. Que les rapporteurs soient ici remerciés pour leur contribution à la bonne réalisation de la journée.

Henri Nadel <sup>(2)</sup> Pascal Petit <sup>(3)</sup>

Mars 1990

<sup>2</sup> Henri NADEL, Directeur du GERTTD ; Groupe d'Etude et de Recherche sur le Travail, les Techniques et le Développement ; Université de Paris VII ; 2 Place Jussieu ; 75005 PARIS (Tour 34-44, 308. Tél. 43 36 25 25 Poste 5285).

<sup>3</sup> Pascal PETIT, Directeur de Recherche (CEPREMAP/CNRS) ; 142 rue du Chevaleret ; 75013 PARIS (Tél. 40 77 84 27 ; Télécopie : 44 24 38 57).

## SOMMAIRE

### I - CONCEPTS ET METHODES

RAPPORT D'Olivier FAVEREAU .....	1
Discussion générale .....	15
<u>Commentaire de Michel AGLIETTA</u> .....	17
<u>Commentaire de Robert BOYER</u> .....	24
<u>Commentaire d'Alain LIPIETZ</u> .....	30
Réponse d'Olivier FAVEREAU .....	38
<u>Commentaire de Laurent THEVENOT</u> .....	45

### II - SUR L'ETAT

RAPPORT d'Henri NADEL .....	49
Discussion générale .....	59
<u>Commentaire de Bernard GUIBERT</u> .....	68
<u>Commentaire de Bruno THERET</u> .....	76

### III - A PROPOS DES ETUDES SUR LES ECONOMIES SOCIALISTES

RAPPORT DE Bernard CHAVANCE .....	89
Discussion générale .....	93

### IV - LA FORMALISATION ET SES ENJEUX

RAPPORT DE Bernard WALLISER .....	103
RAPPORT DE Frédéric LORDON .....	111
Discussion générale .....	120

### ANNEXE I

LISTE DES INTERVENANTS ET APPARTENANCE .....	134
--	-----

### ANNEXE II

BIBLIOGRAPHIE DES TEXTES PRESENTES A BARCELONE .....	135
--	-----

### ANNEXE III

SEANCES DU SEMINAIRE ARC2 1988/1990 .....	150
---	-----

## I - CONCEPTS ET METHODES

### RAPPORT D'OLIVIER FAVEREAU :

Je n'avais pas envie de faire de la méthodologie en l'air. Je ne me sens de plus ni tout à fait à l'intérieur, ni tout à fait à l'extérieur par rapport aux théories de la Régulation.

Je prendrais donc une seule question celle des institutions (qui intéresse tous les régulationnistes) et à partir de cette question, j'essayerais de faire de la méthodologie, à supposer que cette question ait un sens.

J'ai été frappé à Barcelone par la diversité des positions méthodologiques se situant dans le même courant.

Pour saisir cette diversité, j'ai choisi la forme de six thèses sur les institutions dans la théorie de la Régulation. Cette forme aussi "carrée", loin de traduire des certitudes facilitera critiques et réactions. Je resterai toutefois assez général et abstrait sur les institutions en question.

**Thèse 1** : l'objet essentiel de la théorie de la régulation, ce sont les institutions.

Je crois qu'aujourd'hui c'est tout à fait évident lorsque que l'on voit, par exemple, l'accent que met Robert BOYER sur les "formes institutionnelles" dans son petit ouvrage. Je vais prendre une définition oecuménique de ce qu'est une institution. C'est un système de règles qui présente une certaine cohérence d'ensemble. On peut difficilement faire plus oecuménique mais justement je veux faire rentrer beaucoup de paradigmes concurrents à travers cette définition ; je reviens à ma thèse, les institutions étaient l'objet essentiel de la théorie de la régulation dès le début, c'est-à-dire dès la thèse de Michel AGLIETTA ou la recherche collective qui donnera lieu au rapport du CEPREMAP de 1977.

Je ne vais pas rester très longtemps sur cette thèse mais je crois qu'avec le recul du temps, il faut dire une chose (parce qu'elle est vraie) c'est que c'était un choix extraordinairement novateur au milieu des années 70. C'est seulement à cette époque qu'apparaissent les premiers travaux néo-classiques un peu systématiques autour d'organisations, institutions, règles etc.

Le bouquin de Arrow, "Les limites de l'organisation", c'est de 1974. Le bouquin de Williamson au titre très significatif "Marchés et hiérarchies" est de 1975 et les premiers travaux sur les incitations, c'est un petit peu avant : l'idée de la compatibilité avec les incitations donne lieu à des textes fondamentaux en 1972 (HURWICZ).

Aujourd'hui, tous ces travaux (organisations, incitations, etc.) sont en train de révolutionner de l'intérieur la tradition dominante, la tradition néo-classique.

Je crois que d'ici une dizaine d'années, on ne reconnaîtra plus la théorie néo-classique que nous avons été habitués à critiquer depuis une quinzaine d'années.

Un point intéressant à propos de cette thèse qui doit vous paraître triviale, c'est que sur les institutions un discours critique comme la théorie de la régulation et un discours "orthodoxe" en termes de rationalité et d'efficacité sont apparus à peu près simultanément.

Bien sûr je n'entends pas du tout que la théorie de la régulation veuille faire une théorie générale des institutions. C'est parfaitement clair, les régulationnistes ne s'intéressent pas à n'importe quelle institution et ne veulent pas traiter des institutions à propos de n'importe quoi ou de n'importe quelle façon.

**Ma 2ème thèse** serait que l'objet de la théorie de la régulation ce sont les institutions (je n'ai pas changé d'avis) mais avec un biais premièrement, réaliste et deuxièmement macroéconomique.

Je commente ces deux points. Réaliste, je l'entends dans un sens précis sur le plan méthodologique.

Je fais référence à l'opposition réalisme/instrumentalisme...

A quel type d'énoncé doit conduire le discours scientifique ? Au bout du compte, cet énoncé vise-t-il à dire le vrai sur le monde ou simplement à reproduire, à prédire certaines tendances observées ? Le réalisme dans la conception Poppérienne correspond à la première branche de l'alternative, l'instrumentalisme à la deuxième.

Le réalisme plaide donc en faveur d'une double exigence à l'égard du discours scientifique : d'abord reproduire les faits observés et ensuite essayer de dire des choses vraies sur les comportements individuels ou collectifs.

Concrètement, cela veut dire que l'on va parler des règles (par exemple, les Règles de fixation des salaires observées, d'une façon qui renvoie à des règles qui sont consciemment perçues et utilisées par des agents économiques.

Elles ne vont pas être reconstruites par une modélisation économique sophistiquée, ce qui est ce que l'on observe en ce moment avec la théorie des incitations où on déconstruit ce qui apparaît de l'extérieur comme une règle, une institution, pour faire apparaître des relations contractuelles entre des gens hyperrationnels ; je reviendrai sur cette façon de travailler qui est typique de la Tradition néoclassique.

Sur le réalisme, je n'en dirais pas plus sinon que ce parti pris de réalisme est très original chez les économistes théoriciens.

Cela explique que les théories de la régulation (je me rappelle les séminaires de 1976-1977, la bouffée d'oxygène que cela a pu représenter pour beaucoup de gens à commencer par moi) aient eu immédiatement un tel impact, y compris à un niveau politique : en effet dire que l'on adopte une méthodologie réaliste c'est une façon très sobre de dire que la théorie peut devenir un outil politique. Voilà le commentaire que je voudrais faire sur le biais réaliste de l'approche des institutions dans la théorie de la régulation.

Maintenant, j'aborde le biais macroéconomique. Cette fois, il est préférable d'utiliser la terminologie "forme institutionnelle". En fait, on ne s'intéresse pas à toutes les institutions. Une "forme institutionnelle", c'est, je cite "toute codification d'un ou plusieurs rapports sociaux fondamentaux ; les trois plus fondamentaux étant la contrainte monétaire, le rapport salarial et les formes de la concurrence" - et puis il y a les formes moins importantes. Je ne poursuis pas la citation ; il est clair qu'on se rapproche d'un appareil d'analyse Marxiste, en tous cas holiste. Mais justement je veux retarder le plus possible, le moment où il faudra s'affilier à un appareil d'analyse ou à un paradigme précis. Pour l'instant ce que je veux souligner c'est que l'on va sélectionner parmi les institutions celles dont on peut supposer qu'elles ont l'impact macroéconomique le plus fort. Cela aussi c'est très différent de la méthode de travail des néoclassiques actuels - je pense surtout à la théorie des incitations - où la logique est

essentiellement microéconomique. Essayer de transcrire des institutions en termes de comportement d'échangistes rationnels est ce qui explique qu'aujourd'hui les néoclassiques peuvent s'attacher à des règles modestes, voire élémentaires. Par exemple, STIGLITZ aura passé des mois à travailler sur des règles de fermage. Cela n'intéresse pas... Dieu sait que les centres d'intérêt des régulationnistes sont multiples mais à ma connaissance, ils retiennent peu ce niveau d'analyse.

Cette fois encore je voudrais insister sur le caractère novateur d'une telle analyse des institutions : on essaye de juger les institutions par leur impact macroéconomique. Ce n'est pas une idée banale ou une méthode de travail triviale, pour deux raisons : d'abord ces retombées macroéconomiques sont très rarement délibérées, c'est-à-dire qu'elles sont de l'ordre de conséquences inintentionnelles, de comportements intentionnels, pour reprendre la terminologie de Popper (comme le dit Alain LIPIETZ : ce sont des trouvailles qui ont été consolidées par des jugements de rationalisation a posteriori). Ce sont là des objets tout à fait nouveaux, très excitants et très durs à analyser d'un point de vue formel.

La deuxième marque du caractère novateur de ce biais macroéconomique, c'est que quand les régulationnistes se sont intéressés à la période des trente glorieuses, ces retombées macroéconomiques ont été perçues comme naturellement positives. Je vais faire un pas de plus, pour faire ressortir l'innovation théorique : les institutions ont produit de la croissance. Cela peut paraître trivial. Mais il faut se remettre dans le contexte et voir que, jusqu'à une date récente, une institution, quelle qu'elle soit, ne pouvait être analysée que comme une imperfection par rapport au système d'équilibre général.

Prenons comme point de repère l'équilibre général walrassien. Si par malchance il y avait quelque chose de plus dans la nature, que le strict appareillage des marchés, cela ne pouvait que perturber le travail du crieur walrasien.

Souvenons nous du modèle de croissance de Solow (1956). Il reproduisait

tous les faits stylisés de la croissance, mais dans une sorte de "no man's land" institutionnel. C'était logique dans le cadre du modèle : la croissance se réduisait à un équilibre de marchés qui se déplaçait à travers le temps.

Voilà donc, sur ce point, l'apport des théories de la Régulation : les éléments institutionnels négligés ou critiqués par l'analyse néo-classique jouent un rôle positif. En l'occurrence, ils ont produit de la croissance.

La troisième marque du caractère novateur de ce biais macroéconomique est liée à la crise. Désormais, certaines des retombées macroéconomiques des institutions sont négatives. Même dans ce contexte, l'approche régulationniste tranche par un ton original. Je vais durcir le constat fait précédemment : pour le meilleur ou pour le pire, les institutions produisent du réel. Concurrentement avec d'autres facteurs, par exemple la technologie, les institutions fabriquant les tendances lourdes de la macroéconomie. Les institutions comme source du réel c'est évidemment nouveau, non seulement par rapport à l'analyse Walrasienne mais aussi par rapport à l'analyse Marxienne.

**Thèse 3** : Pour les théories de la régulation, une économie -a un moment ou a un autre de l'analyse- est conçue comme un ensemble d'institutions ; or cette conception place les théories de la régulation à l'écart des traditions théoriques existantes.

La conception régulationniste s'oppose à la conception dominante, issue de WALRAS, selon laquelle une économie c'est un ensemble de marchés interdépendants. Cette conception remonte à WALRAS mais ne s'est vraiment imposée qu'avec HICKS (1939 Valeur et Capital) et l'axiomatisation de ARROW-DEBREU à la fin des années cinquante.

IL faut préciser que pour WALRAS, non seulement il n'y a que le

marché, mais en matière de marché, il n'y a que la Bourse. Les Éléments d'Économie Politique Pure montrent sans ambiguïté que WALRAS a plaqué l'image de la Bourse sur tous les marchés. Ce coup de force a engendré la représentation néo-classique moderne de ce qu'est une économie : un ensemble de marchés interdépendants.

Vous pouvez penser que tout cela est un peu sémantique. Pourquoi s'intéresser à ce qu'est une économie dans son ensemble ?

Il faut bien voir que la réponse à cette question est cruciale pour la macroéconomie. Vous ne pouvez pas faire de macroéconomie si vous n'avez pas une image de ce qu'est, globalement, une économie.

"Ensemble de marchés interdépendants" cela vous donne un élément de réponse, une méthode de travail. Le problème pour le postulat Régulationniste : "une économie est un ensemble d'institutions" est donc : quelle méthode de travail cela donne-t-il ? La tradition critique issue de Marx mais aussi des classiques, reposait sur le postulat selon lequel une économie est un ensemble de groupes sociaux (qui sont en général définis par une structure d'exploitation). Là aussi ce n'est pas exactement, même si cela s'en rapproche, le schéma de la théorie de régulation. Alain LIPIETZ dit souvent que la régulation ce n'est pas exactement la reproduction !

Vous pourriez me dire que c'étaient les conceptions dominantes avant le renouvellement néo-classique en cours, avec son effort de prise en compte des phénomènes institutionnels, organisationnels et autres. Voyons ce qui se passe maintenant, dans la période présente où la théorie néoclassique est en train de se recomposer complètement autour de la notion d'institutions mais interprétées d'une certaine façon.

Pour ce qui est de la tradition marxiste, mes compétences sont très limitées, donc, soit je dirais des choses avec beaucoup de prudence, soit malheureusement je ne dirais rien !

**Thèse 4** : La conception des institutions dans la théorie de la régulation se caractérise, par un double refus. Le refus des conceptions réductrices qui sont proposées d'une part par l'évolution actuelle de la tradition dominante et d'autre part par la tradition critique de la théorie dominante, (disons la tradition marxiste pour aller vite).

Il me semble que l'unité conceptuelle des théories de la régulation, c'est l'intersection de deux refus d'une opération de réduction, menée de façon symétrique du côté de la théorie dominante et du côté de la théorie critique.

Du côté de la théorie dominante, que se passe-t-il en ce moment ?

Quelle que soit l'institution ou la règle, que ce soit la hiérarchie des salaires ou la fixité des salaires, la technique d'analyse est toujours la même. On va essayer de ramener l'institution à un faisceau de règles qui sont autant d'arrangements contractuels entre des agents individuels hyper rationnels. Ce qui amorce le raisonnement c'est l'hypothèse que l'information est imparfaite et qu'elle n'est pas répartie de façon égale entre les agents concernés. Mais les agents sont assez malins pour trouver un arrangement contractuel qui contourne les effets dévastateurs de l'asymétrie de l'information sur la théorie standard.

En effet, on sait que l'asymétrie de l'information empêche d'atteindre l'optimum de premier rang. L'institution sert à atteindre l'optimum de second rang, à condition qu'il soit exécutoire car tout est rationnel dans l'institution. Il faut donc que le contrat soit respecté en permanence. Les règles institutionnelles doivent aussi rendre irrationnelle leur propre violation.

En résumé, je dirais que, à l'heure actuelle, dans la nouvelle théorie standard, une règle c'est un contrat exécutoire ou un arrangement contractuel exécutoire (ou crédible) entre deux individus hyper rationnels.

Le projet est donc de réduire tout l'institutionnel à du contractuel. Tout est volontaire, tout est intentionnel. Ce projet sous-tend la

littérature sur la théorie des incitations (en particulier la relation Agent-Principal) mais on le trouve aussi sous une forme plus faible dans les modèles de salaires d'efficacités ou de contrats implicites.

Du côté de la théorie critique, il y a une même tentative de réduction. Là je suis plus prudent mais il me semble que l'institutionnel n'est expliqué que lorsqu'on le ramène à du conflictuel. Je m'explique. Il faut arriver à rattacher le phénomène institutionnel à la logique d'exploitation. Un théoricien marxiste, il me semble que s'il fournissait un modèle explicatif d'une institution qui n'aurait absolument aucun lien avec la logique d'exploitation, je pense qu'il serait embarrassé. C'est ce que je veux dire par la formule l'institutionnel c'est du conflictuel. Je ne veux pas dire pour autant que les gens sont en train de s'affronter en permanence. Au contraire, les règles sont des compromis. Donc je résumerai la réduction symétrique de la réduction néo-classique de la façon suivante : une règle n'est plus un contrat exécutoire entre deux individus hyper rationnels. C'est un compromis transitoire entre deux groupes antagonistes. Il y a ici deux opérations de réductions, très fécondes comme toute opération de réduction. Mais je crois que les théories de la régulation reposent sur un égal refus de ces deux réductions. C'est d'ailleurs ce qui permet à beaucoup d'économistes d'origine différente de se reconnaître dans ces théories.

'[Commentaire oral d'une CARTE DES POSITIONS METHODOLOGIQUES EN ECONOMIE THEORIQUE SUR LA QUESTION DES INSTITUTIONS (plus commentaire oral) cf Revue Economique, mars 1989, page 280.]

Jusqu'à présent, je me suis exprimé d'une façon assez négative sur le mode : "La théorie de la régulation ce n'est pas..." Je vais essayer de voir maintenant le versant positif de la méthodologie de la régulation et après vous pourrez déchirer à belles dents toutes ces affirmations.

Thèse 5 : l'indépendance de la théorie de la régulation à l'égard de la tradition dominante comme de la tradition critique lui donne des atouts tout à fait spécifiques pour élaborer la macroéconomie d'une économie avec des institutions. Je donnerai deux illustrations.

1ère illustration : la théorie de la régulation pourrait bien se révéler parfaitement à l'aise là où la théorie standard étendue, (l'état actuel de la théorie néoclassique) est la plus mal à l'aise. Je m'explique. Le talon d'Achille de cette reconstitution complète de la théorie néo-classique c'est la macroéconomie. L'optique d'interprétation des règles est une optique micro. On peut donc s'interroger sur les retombées macroéconomiques de ces changements et là, quand vous essayez de voir quelles sont les réponses, l'embarras est perceptible. On peut d'abord évoquer des résultats partiels. Par exemple, dans les modèles de salaire d'efficience; le salaire est fixe, donc probabilité non nulle de licenciement C'est un point de vue d'abord partiel et plutôt négatif.

Vous avez aussi les modèles "insider, outsider" mais là aussi, cela se traduit par du chômage. HART et HOLMSTROM dans leur survey de la théorie des contrats isolent bien la nature du problème. Comme nous sommes désormais dans un univers de 2ème rang, les arrangements institutionnels risquent d'avoir des effets externes négatifs. Mais, il y a un problème encore plus général, c'est que pour Walras et cela commande toute la macroéconomie, une économie, c'est un ensemble de marchés interdépendants. Si vous rajoutez d'autres modes d'allocation des ressources alors l'économie devient un ensemble de marchés et aussi d'organisation et d'autres formes intermédiaires.

Qu'est-ce que cet objet là ? Vous n'avez plus de macroéconomie évidente. Essayez de penser à ce que pourrait être la macroéconomie associée aux ouvrages de Williamson "Les institutions économiques du capitalisme "ou "Marchés et hiérarchies". Vous pouvez dire des choses ponctuelles sur l'inflation dans tel secteur etc. mais vous perdez la conception d'ensemble de la macroéconomie qui était quand même l'aspect le plus intéressant du coup

de force de WALRAS. A vrai dire, une solution est possible, car on ne peut exclure que les néo-classiques puissent choisir l'issue la plus folle. Cette solution a été suggérée par Lucas : une économie, c'est un ensemble de relations contractuelles, de fait, on s'aperçoit en regardant la structure des modèles d'incitations qu'ils vérifient toujours la "contrainte de rationalité individuelle". C'est-à-dire que les contrats proposés par le principal assurent à l'autre partie au moins autant que le marché. Autrement dit, on n'a pas du tout endogénéisé le marché. Ces modèles ne fonctionnent qu'avec l'idée d'un "supermarché des contrats" où les contrats sont en concurrence les uns avec les autres. Ainsi, on peut soutenir que l'économie est une espèce d'immense supermarché des contrats. La société est complètement éclatée. Les gens contractent les uns avec les autres mais ils se font concurrence et si cette concurrence est suffisamment forte, cela donne les petits modèles microéconomiques que nous connaissons bien. Lucas a utilisé cet argument à propos de l'objection qui lui avait été faite (les marchés ne sont pas toujours équilibrés). Il dit : "quelque fois on m'objecte que des contrats s'échelonnent sur plusieurs périodes, ce qui entraîne un élément de rigidité, période de marché par période de marché. Cela est présenté comme une objection à ma théorie des marchés supposés perpétuellement équilibrés, au choc aléatoire près. Mais cela veut simplement dire que vous avez mal défini votre notion de marché, il faut passer au niveau d'abstraction supérieur et réfléchir sur le marché des contrats". Mon commentaire sera que si la suggestion de LUCAS est adoptée, il n'y a plus aucune relation entre la notion de marché du théoricien et puis la notion du sens commun (la bourse, le marché du travail). Le marché, n'est plus un endroit où s'échangent des marchandises, c'est un lieu de concurrence entre contrats.

Par conséquent, la macroéconomie est le point faible de la théorie standard étendue. Ici la théorie de la régulation a toute sortes de cartes à jouer. Nous n'avons pas trop le temps de développer. Ce qui est sûr c'est que les règles stabilisent les comportements individuels. Ainsi, il sera plus facile de faire une macroéconomie avec des institutions que sans institution.

Tous les théorèmes d'agrégation néoclassique sont plutôt négatifs : les relations microéconomiques doivent être linéaires et de pentes identiques. L'existence de règles ouvre de nouvelles possibilités de passage de la micro à la macro-économie.

Je serais extrêmement bref sur la deuxième justification ou illustration de la thèse n°5, et je m'exprimerai avec prudence. Il me semble que si la théorie de la régulation se définit par un certain oecuménisme dans le refus des deux grandes positions soit critique, soit dominante, elle pourrait renouveler, dans ses modèles, le problème de la coordination macroéconomique, dans une économie de marchés et d'organisations. Refusant l'unicité des modes de régulation, elle pourrait concevoir des modèles macro où la notion d'équilibre s'appuierait à la fois sur une coordination de type "circuit", liée au marché des biens, et une coordination de type "marché", liée aux évaluations du marché financier: en effet les évaluations du marché financier (je parle sous le contrôle des experts présents) ne sont pas celles d'un marché où s'échangent des marchandises banales. Ce qui s'échange sur ce marché ce sont des appréciations sur les performances passées présentes et futures des organisations du système productif. Le marché financier fournit une appréciation globale d'une économie ; cela dit, ce n'est pas la seule. Il y a d'autres appréciations qui sont le taux de croissance, le taux de chômage etc...qui relèvent d'une coordination de type circuit. Ne sommes-nous pas trop timides dans la construction des modèles macro ?

La théorie de la régulation pourrait exploiter son double refus d'une part de se limiter à l'équilibre (principe de marché) ou de se limiter à la reproduction (principe d'organisation). Si j'ai bien compris certains textes de Robert BOYER et de Alain LIPIETZ, la théorie de la régulation repose sur l'idée d'une pluralité des mécanismes de régulation et là ce serait une illustration immédiate.

Dernier mot au sujet de cette thèse 5, à propos de la notion de crise. La Théorie Standard Etendue est gênée (référence à la carte méthodologique) par rapport à la combinaison marchés/organisations, pour passer à la macro.

Mais cela pourrait être un atout à mobiliser par la théorie de la régulation dans son approche des crises. S'il y a à la fois des principes d'organisation, et de marché qui sont à l'oeuvre simultanément dans la macroéconomie, alors, il y a peut être des phases historiques où il y a vraiment trop peu d'organisation pour ce qu'il y a de marché ou l'inverse. Dans cette perspective -cela ne réclamerait pas une virtuosité extrême- que de réinterpréter certaines des choses que disait, POLANYI sur la crise de 29 ou même Keynes, en ce sens. On pourrait soutenir que la crise des années 30 est le résultat de ce que les mécanismes d'organisation à base de règles ou plus généralement de coordination intentionnelle n'étaient plus assez forts compte tenu de la prépondérance à l'époque des mécanismes de marché, notamment le marché financier. Cela pourrait peut être s'appliquer avec des nuances à la période présente (déconnexion de la sphère financière et de la sphère réelle).

Thèse 6 : ("qui ressemble à un voeu"). La théorie de la régulation doit se donner la microéconomie de sa macroéconomie ; plus précisément elle a la possibilité d'aborder de façon neuve les phénomènes collectifs en élaborant sa propre conception des règles ni entièrement contractuelle, ni entièrement conflictuelle.

Une façon possible de travailler (je vais me limiter à un propos très général) serait la suivante. Tout n'est pas contractuel dans les institutions, tout n'est pas intentionnel. Il reste quelque chose et ce quelque chose est d'ordre cognitif : nous ne savons pas tout de l'avenir (même en probabilité) et comme nous ne savons pas tout, on peut pas contracter complètement.

Dès lors, les règles n'ont pas simplement la fonction prise en compte dans la Théorie Standard Etendue, elles ont aussi une fonction cognitive qui

est de nous permettre de contourner notre ignorance, et d'agir sans attendre d'avoir une information parfaite.

Je suis toujours frappé dans les organisations collectives par le fait que chacun ne connaît qu'un tout petit bout du savoir collectif général nécessaire et même, d'ailleurs, l'ensemble des individus ne maîtrise pas forcément l'ensemble du savoir collectif. Le savoir est décomposable et les règles sont une façon de le décomposer.

Exemple quelque peu burlesque. La scène se passe au petit déjeuner après une nuit heureuse entre Antoine et Claude, et le problème est de beurrer les biscottes. Si le beurre n'a pas été sorti du frigidaire avant, ça nous explose dans les mains et nous met de mauvaise humeur pour la journée. C'est à ce moment là que Claude explique à Antoine, il suffit de mettre une deuxième biscotte sous celle que vous voulez beurrer et à ce moment, oh, surprise, ça marche.

A travers cet exemple, on peut condenser une grande partie de ce que je veux dire sur les règles.

En effet, il y a deux types de savoir. Un savoir-procédure : comment se débrouiller dans une situation d'action en information imparfaite et un savoir théorique. Dans l'exemple, Antoine acquiert grâce à Claude un savoir-procédure. Et le point intéressant c'est qu'il n'a pas besoin du savoir-Théorie. Il faudrait d'ailleurs un physicien du solide et ses compétences pour expliquer pourquoi il suffit de rajouter une deuxième biscotte pour que cela marche.

Le rôle de décomposition du savoir par les règles permet de délimiter des zones d'ignorance qui n'ont pas de conséquences négatives. La règle apparaît aussi dans cet exemple comme un outil. Malheureusement, c'est une règle de comportement individuel et non interindividuel. Mais si on étendait cela à des règles de comportement interindividuel, on retrouverait la notion Poppérienne d'institution comme outil et donc on peut éventuellement aller vers une conception de pouvoir parce que, comme vous le savez, un outil, il y a les gens qui sont du côté du manche et puis, il y a les autres.

Cela n'empêche pas qu'il y ait la possibilité de quelque chose de coopératif dans l'articulation de l'ensemble des comportements. Donc, vous voyez ! pas uniquement de l'intentionnel, mais aussi du cognitif dans les règles et puis une théorie du pouvoir mais qui ferait sa place à la possibilité de mécanismes coopératifs. Au total, je crois que la Théorie de la Régulation serait très bien placée pour développer ce genre de point de vue.

#### Discussion générale

#### Intervention du président de séance

Quelques questions ou réactions avant que M. AGLIETTA, R. BOYER et A. LIPIETZ ne commentent les thèses de O. FAVEREAU ?

#### B. Théret

A propos de l'opposition présentée dans la thèse n°2, je note une petite contradiction entre "on part des règles observées" et en même temps, "on se situe au niveau macroéconomie". Au niveau macroéconomique, les règles sont plutôt implicites.

#### Suzanne De Brunhoff

J'ai été un peu surprise par la non présentation du courant critique, car l'intervenant a parlé du courant régulateur comme novateur par rapport aux marxistes orthodoxes, et au fond c'est tout ce que les marxistes ont eu dans l'histoire d'être orthodoxes, mais leur position et leurs multiples positions n'ont pas été évoquées, je dirais. Sur un certain nombre de questions, en particulier, les rapports entre institution et économie, il y a eu beaucoup de travaux marxistes faits pendant les années 70. On peut les ignorer, mais

dans ces conditions pourquoi parler des Marxistes comme orthodoxes sans définir ce que cela signifie. Cela m'a un peu choqué. D'autre part en ce qui concerne l'exposé lui-même, lorsque vous parlez de la nouvelle école classique, j'ai trouvé que vous ne distinguez pas chez eux l'Etat d'autres types d'institution ; or, il y a bien chez eux une conception de la politique monétaire par rapport aux anticipations des agents et de l'effet nul éventuel de cette politique.

Cela pose le problème des différentes sortes d'institutions. Il me semble que c'est un peu vite réglé. Je ne défends pas la musique des néoclassiques mais puisqu'on en parle autant évoquer le plus possible de choses. Pour le moment, c'est tout ce que j'ai à dire. Merci.

H. Nadei

Un mot rapide. Comme c'est moi qui présente le rapport sur l'Etat, je suis assez content que le rapport de O. Favereau tombe sous la critique de Suzanne De Brunhoff car je vais tout à l'heure développer "les relations de la régulation à l'Etat et au marxisme".

Autre question au rapporteur : aucune référence dans ton exposé à Keynes ou au keynésianisme. On pensait que les deux piliers au moins de la régulation était le marxisme et les références à Keynes. Je pense qu'il y a certainement une raison pour cette absence. J'aimerais la connaître ?

Commentaire de Michel AGLIETTA

Sur l'ensemble de ce que dit Olivier Favereau disons..... j'aurai représenté les choses de cette façon maintenant. D'ailleurs, j'ai été amené à faire une préface en ce sens à mon livre sur "Régulation et Crise" pour les japonais. J'ai repris un peu ces questions, notamment sur les approfondissements possibles de la théorie de la régulation aujourd'hui, dans le cadre d'une recherche, notamment des fondements microéconomiques des institutions qui me paraissent essentielles.

Je reprendrais simplement quelques unes des thèses pour y ajouter mes commentaires et mes réactions.

Sur le point de départ, le fait que les institutions aient été l'objet dès le départ, je suis entièrement d'accord, et ce pas nécessairement par rapport à la conception du marché. Mais la macroéconomie des années 60 avait un point de vue... disons de transcription pure et simple de la théorie du marché à la croissance (c'est effectivement les conceptions de Solow.) Mais il y a eu des débats formidables, car contrairement ce que tu dis, je crois que les conceptions de Solow ne rendaient pas compte du tout des faits stylisés essentiels dans la théorie de la croissance, dans la mesure où il s'agissait en fait d'une dilatation d'un équilibre et où les procédures automatiques (par l'intermédiaire des prix relatifs) d'incorporation du progrès technique, à travers les hypothèses de continuité des techniques notamment, de non réversibilité factorielle etc... étaient complètement en porte-à-faux par rapport aux phénomènes de rendement croissant et aux phénomènes d'hétérogénéité de l'accumulation.

Rappelle toi qu'à l'époque, il y avait tout ces débats sur la théorie du capital qui mettait fortement en question disons... le type de modèle qu'utilisait la théorie de la croissance. Mais il y avait autre chose. Et c'est là que cela nous mène à Keynes. C'est que la macroéconomie dès lors qu'elle se voulait une action volontaire sur l'économie pensait les institutions à partir d'une seule institution. Je ne parlerais pas de l'Etat

ici, mais de la politique économique. La régulation sur l'économie était vu dans les années 50-60 du point de vue d'un agent qui était posé extérieur et qui possédait des instruments que les agents privés n'avaient pas. L'asymétrie entre cet agent et les agents privés, qui finalement les acceptaient comme tels ces instruments, ne réagissait pas.

Là, on avait une institution. Elle s'appelait "policy mix". Elle permettait d'intervenir de façon instrumental sur l'économie. Notre point de vue était de dire que les processus institutionnels par l'intermédiaire desquels l'économie globale se régulait, et donc on pouvait expliciter cette croissance régulière et très robuste, n'était pas entièrement contenue dans le "policy mix", dans l'instrumentation que faisait de l'extérieur l'Etat.

Il y a eu, en même temps, ce point de vue que les institutions se trouvaient à des niveaux intermédiaires, et d'autre part qu'elles pouvaient se traduire par des ajustements macroéconomiques qui étaient inintentionnels de la part des agents qui étaient impliqués dans la formation de ces résultats. On avait à la fois le problème du niveau intermédiaire et celui de cet espèce d'alchimie bizarre du rôle de l'institution. C'est que le résultat qu'elle produise sur le système global (et maintenant on est toujours sur cet interrogation) n'est pas contenu dans la rationalité des agents qui les font fonctionner.

Cela me paraît deux éléments importants de la manière dont on a pris en compte les institutions. Ces interrogations sont toujours présentes sur l'aspect "inintentionnalité" et la nécessité d'un niveau collectif, différent du niveau individuel, pour que ceci ne soit pas complètement réductible à ce que tu as dit, de manière très forte, la vision néo-classique de la réduction à des contrats. C'est ce qui va distinguer effectivement la conception institutionnelle qu'on peut avoir, y compris maintenant dans la recherche d'un approfondissement micro par rapport à celles des néo-classiques.

Alors sur ce point là ce n'est pas seulement le réalisme qui est en cause, c'est la position philosophique sur l'individualisme qui est en cause. Le problème est de savoir si l'on peut poser le postulat qu'une

économie est un processus par lequel des finalités purement individuelles sont capables de s'objectiver et d'acquérir une réalité sociale, d'être reconnues. Il n'existerait alors que des finalités individuelles. Ou bien, s'il y a une dimension collective qui s'exprime en temps que telle, face à des finalités fondamentales, les préférences de base purement individuelles.

Cela on le trouve -pour les gens qui traitent de théories monétaires- au niveau crucial du problème de la manière dont se réalisent les transactions dans une économie, dans laquelle les transactions ont à se réaliser, c'est-à-dire où il n'y pas de secrétaire de marché, qui d'une part, définit les prix d'équilibre et en plus fait les transactions. Même si on supposait qu'il y a un système de prix d'équilibre, connu des agents, mais où il faut réaliser les transactions de manière décentralisée. Comment les agents vont-ils choisir les véhicules par l'intermédiaire desquels les transactions vont se faire ? Finalement le point auquel les théoriciens arrivent, (question difficile dans ce type de formalisation de l'économie des transactions) c'est quand même que le troc sophistiqué dans lequel les gens choisiraient leur moyen de transaction, en fonction de l'évaluation qu'ils font du prix relatif de ce moyen de transaction, par rapport à celui d'un autre et où les moyens de transaction seraient eux-mêmes des marchandises sur lesquelles les gens portent des évaluations, et bien ce troc sophistiqué entraînerait des coûts de transaction gigantesques par rapport à une réalisation de cet espace de transaction dans lequel il existerait un moyen unique. Que signifie "un moyen unique" ? Le point fondamental n'est pas nécessairement qu'il soit unique. Mais c'est surtout le fait que les agents ne font aucune évaluation stratégique dessus. Il est immédiatement acceptable. On n'a pas à se poser la question de sa qualité. Tous les transactants potentiels le considérant comme acceptable en même temps font de lui un objet économique qui n'est pas de la même nature que les autres éléments marchands. En quelque sorte, la monnaie véhiculaire apparaîtrait comme cet élément irréductible d'une réalité collective car les agents privés ne font pas d'évaluation stratégique dessus. Par conséquent, il n'a pas la nature d'un objet marchand.

Le problème est là au niveau le plus fondamental. Est-il possible de caractériser une économie exclusivement à partir de relations contractuelles ? C'est-à-dire sur lesquelles tous les agents doivent former des évaluations ; ou est-il nécessaire pour qu'une économie soit cohérente qu'il existe un objet social au minimal ou quels sont les objets minimaux sur lesquels ces évaluations ne doivent pas être faites pour que la cohérence des relations marchandes puissent exister. C'est une manière de définir le niveau collectif minimal qui est nécessaire. Cela amène évidemment à cette idée d'unanimité à son égard et du problème de la notion de confiance comme distincte de la notion d'anticipation. La notion de confiance unanime comme étant le mode de représentation des individus par rapport au niveau de la collectivité. On tombe sur le problème suivant (point qu'il faut arriver à renforcer) : dès lors que l'on dit que l'on a besoin de comprendre la société avec un niveau d'existence collectif qui est vraiment irréductible à un système de contrat, il faut absolument définir le mode de relation que les individus privés ont vis-à-vis de cette entité (qui doit être distincte des relations contractuelles), et là il y a bien évidemment un enjeu théorique pour prendre en compte cette idée de niveau collectif qui soit irréductible au contrat.

Pour revenir à ce problème de la monnaie, on voit bien pourquoi les théoriciens ultra-libéraux veulent absolument se passer de la monnaie. Car même avec une autre manière de voir la chose et de ce point de vue, ils sont très opposés au monétarisme, la règle monétaire telle qu'elle réapparaît dans la théorie quantitative est une autre manière de voir ce niveau collectif irréductible. Pour quelle raison y-a-t'il une règle monétaire ? Parce que là on tombe sur un prix fixe. Le prix de la monnaie en terme de l'unité de compte est un prix fixe, dès lors que la monnaie est définie comme une entité homogène qui a cette propriété de ne pas être le fruit de relations contractuelles. Et donc, on tombe sur un prix fixe, c'est d'ailleurs toute la critique que font des gens comme GROSSMAN, BARRO, etc... Ce prix fixe va entraîner que le système de marché ne peut plus être complet, parce qu'il existe à ce niveau là une réalité dans laquelle le prix justement ne peut pas

être un prix d'équilibre. D'où la nécessité de dissoudre la monnaie et d'aller vers un système à moyen de paiement concurrentiel pour essayer de s'en passer. Mais là on retombe sur le problème de la réalisation des transactions.

Est-il possible d'avoir un système efficace de réalisation des transactions si l'on dissout la monnaie et si les moyens de paiement sont eux-mêmes des marchandises sur lesquelles on porte des évaluations. Là on voit bien ce problème crucial du niveau collectif irréductible ou pas.

D'autres remarques, notamment au sujet de la bourse dont tu parlais. C'est très intéressant ce problème. Qu'est-ce qui fait que le système walrasien a les propriétés qu'il a ? Effectivement, l'hypothèse cruciale est : tous les marchés s'épuisent, tous les marchés doivent être épuisés. Cela est une chose fondamentale. Mais il n'y pas que ça car, regardes aujourd'hui, on arrive à traiter de la bourse en prenant en compte le mécanisme de formation des prix boursiers et on aboutit à des formations d'équilibre multiples, à des bulles spéculatives, à des phénomènes de ce genre. Donc il y a plus que ça dans le système walrasien et on revient sur l'hypothèse de base : les agents n'ont pas à se faire des représentations sur la formation des prix. Il y a un substrat naturaliste dans l'économie qui est exogène et les agents recherchent leurs informations qui va s'inscrire dans leur prix que sur cet exogène, c'est-à-dire les utilités, les raretés, la technologie.

Il faut ces deux hypothèses à la fois, si on en enlève une, c'est-à-dire que l'on considère des prix qui épuisent les marchés mais dans un processus dans lesquels des agents privés ont à faire des représentations sur le comportement d'autrui pour pouvoir eux-mêmes définir leurs attitudes à l'égard du marché, et bien on tombe sur ce que l'on appelle les processus d'auto-référence. C'est une autre manière de voir les problèmes des institutions, c'est-à-dire que si on prend l'individualisme au mot, il doit rendre compte de l'inter-subjectivité. Les individus doivent être amenés à se représenter la manière dont autrui agit et la manière dont autrui agit, réagit sur lui-même etc... Et c'est là où on tombe sur les indéterminations dans les processus de marchés eux-mêmes. Et moi, je ne sais rien là dessus,

autre que les textes qu'on lit sur ces éléments là, notamment pour l'étude du marché des changes.

Tout le monde sait que les équilibres auxquels on arrive sont des équilibres de point selle dans lequel il n'y a qu'un équilibre et les autres sont des processus divergents. Il y a une infinité de trajectoires dans lesquelles il n'y en a qu'une seule qui soit celle d'un équilibre stable de long terme. Que dit-on par rapport à cela ? On dit que le marché va chercher à se placer sur cette trajectoire qui mène à l'équilibre. Il n'y a pas actuellement d'analyse sur le fait que dans un processus d'intersubjectivité, le marché conduit à l'équilibre fondamental, qui en est un des possibles plutôt qu'aux autres. On tombe bien sur la conception keynésienne de l'institution. On voit bien ce qu'elle signifie précisément.

La notion keynésienne de convention, c'est un niveau externe, disons un receptacle externe des représentations, une forme collective de représentation qui supprime l'intersubjectivité. Au lieu que les agents aient ce processus de miroirs dans lequel chacun doit anticiper l'autre, qui anticipe ce que fait le premier et puis on monte comme cela jusqu'à l'infini dans un processus indéterminé d'anticipation, la convention comme une forme d'institution dans le marché financier donc une institution dans l'ordre de la représentation. Mais le point fondamental c'est que chacun ne va former son anticipation que par rapport à la convention. Cela supprime donc le jeu d'interdépendance des agents privés. Ici on touche sur quelque chose d'intéressant. C'est quelque chose qui fait qu'il n'y a pas d'aspect contractuel possible, puisque l'information qu'il faudrait avoir pour réaliser un contrat dans un processus, où ce sont les représentations croisées qui permettraient d'aboutir à un prix, est une information infinie, et donc qu'aucun agent privé ne pourrait avoir.

La convention c'est quelque chose d'autre. C'est un niveau collectif qui va supprimer d'un coup (donc son gain d'efficacité sociale est formidable, puisqu'il supprime d'un coup la nécessité de rechercher une information qui devrait être infinie) le processus infini que les agents privés devraient avoir, s'ils voulaient aboutir à un jeu social commun par la voie

contractuelle.

Donc là, on touche à des éléments qui paraissent décisifs. Cela me mène finalement au problème de base du modèle général qu'il semblerait nécessaire pour prendre en compte ce type d'institution car l'enjeu théorique est assez considérable.

Les gens ne se mettent pas d'accord pour la constituer, ni collectivement, ni par contrat et pourtant elle émerge d'un processus d'interaction des agents privés eux-mêmes et ensuite elle va les médiatiser. Une fois qu'elle est formée, elle leur apparaît extérieur, et elle les médiatise comme si elle avait toujours été extérieure, comme si elle avait toujours été de l'ordre du "holisme", alors qu'elle est engendrée par l'intermédiaire de l'interaction des processus de représentations subjectives. C'est l'idée d'auto-organisation, (même si cette idée est encore assez floue) qui me semble être le modèle de base pour justement se trouver à la frontière dont tu parlais. Cela vient bien des processus interindividuels et c'est produit comme une réalité collective qui leur échappe, par la polarisation, par des phénomènes d'unanimité qui vont s'exprimer à travers l'interaction des anticipations menant à la formation d'une opinion moyenne.

Je ne dis pas que toutes les institutions sont de ce type, mais là on voit comment on peut en produire certaines. Cette opinion moyenne est bien produite exclusivement par l'interaction individuelle et néanmoins, une fois qu'elle est produite, les gens abandonnent complètement la nécessité d'avoir à former des jugements sur autrui. Ils regardent simplement la convention telle qu'elle est formée et donc elle joue un rôle médiateur et auto-reproducteur de lui-même.

Voilà, me semble-t-il un certain nombre d'éléments qui permettent d'aller plus avant, si on arrive à bien les formaliser et voir quelles sont les institutions qui sont de ce type et quelles sont les autres qui peuvent être formées autrement. Je dis seulement que pour tout un ensemble d'institutions qui sont notamment liées à l'organisation du système financier, l'auto-organisation me semble être le modèle qui permette de sortir du dilemme

et de savoir si on est "holiste", individualiste, si ce sont uniquement des systèmes de contrat ou s'il faut poser a priori le niveau collectif, le niveau irréductible du collectif, qui me semble tout à fait indispensable. Je m'arrête là, pour l'instant.

#### R. BOYER

Merci pour l'exposé d'Olivier Favereau qui permet des questions précises. Je les prendrais dans l'ordre.

Thèse 1 : Oui, dans la thèse de Michel...ce sont les institutions, mais je suis d'accord avec toi, les régulationnistes sont partis tôt. Maintenant il y a foule sur le thème des institutions! Je vais prendre l'exemple du rapport salarial. Après l'avoir totalement négligé, c'est maintenant la furie pour redécouvrir que le contrat de travail n'est pas une relation de marché... etc. Donc bien joué. On a pris de l'avance, mais alors que les néo-classiques ont une fusée à quatre étages, nous on reste avec nos lanceurs de petits sputniks.

Thèse 2 : J'ai été surpris que tu ne cite pas deux thèmes : le biais du réalisme et celui de la macroéconomie. Pourquoi n'as-tu pas mobilisé le papier de Jessop, qui rapproche toute la théorie régulationniste de la théorie du réalisme en philosophie...

Je suis un peu incompetent. Tu pourrais en parler car il semblerait qu'il y ait une connection dont on a pas conscience et qui renvoie à toute une tradition épistémologique anglo-saxonne.

Impact macroéconomique. Là aussi, je suis surpris que tu m'aies pas parlé de Keynes ; car il y a quand même chez Keynes deux grandes institutions implicites. L'une renvoie aux marchés financiers ultra sophistiqués (et la Théorie Générale est pleine de références). L'autre est plutôt cachée dans les

interstices: c'est la rigidité du salaire nominal qui cache le syndicat qui cache la norme de consommation Fordienne... Ces deux institutions ont quand même inspiré nos questions initiales. Quelles sont les logiques des institutions dans les modèles keynésiens ? Quels sont leur rapport avec les questions d'accumulation? Je trouve que dans ton exposé, peut être parce que c'est ta spécialité, tu connais trop bien Keynes, tu n'as pas voulu reprendre cette lecture. Il y avait aussi une partie critique dans notre lecture de Keynes. Il ne faut pas oublié qu' à une certaine époque Herzog a lui-même polémique sur le Keynesianisme. Il y avait aussi le bouquin de Matick... Tu vois, il y a toute une tradition qu'il ne faut pas occulter.

Thèse 3 : Là effectivement j'appuie un peu ce qu'a dit Suzanne. On n'est pas si loin de l'analyse marxiste si on regarde bien dans les travaux fondateurs de M. Aglietta dans sa thèse. Il y a quand même des groupes sociaux, de l'exploitation, des conflits qui aboutissent à des formes institutionnelles. Malgré tout, dans la thèse de M. Aglietta, le conflit est là et il y a une forte tradition marxienne. Si tu lis les papiers, même contemporains d'Alain Lipietz, les présupposés, pas toutes les conséquences, de l'analyse Marxiste sont très présentes.

Thèse 4 : Je suis assez d'accord lorsque tu parles de la montée en régime de la super-rationalité. Il y a des règles. D'accord sur ce que tu as dit sur Lucas. Leur projet est de mettre le maximum de rationalité pour traduire les institutions mais aussi de garder fondamentalement les résultats d'une logique de marché. Résultats contradictoires. On a trouvé l'institution mais l'institution est exactement le mimétisme d'un marché qui n'existe pas. On a un marché pervers, C'est vrai que l'on a un petit avantage comparatif: nous ne cherchons pas le marché comme seule forme d'organisation. Effectivement,

ce sont des gens ultra intelligents, mais qui se sont emberlificotés dans le postulat américain selon lequel, en gros, le marché c'est efficace, n'importe qu'elle autre institution est inefficace. Et j'ai l'impression que

le biais idéologique les fait passer à côté de pans entiers de l'analyse et les amène à rechercher des traits compliqués. En particulier, ce qui m'inquiète beaucoup, ce sont des individus qui optimisent intertemporellement avec des jeux bilatéraux, rejets... Moi, je dois l'avouer, je suis incapable de résoudre ce problème, même en ce qui concerne le salaire. Je vais m'acheter un micro-ordinateur très puissant, je vais essayer cette méthode mais vraiment c'est compliqué! Et on va fonder une rationalité instantanée sur cette solution du programme. La pénurie d'information et même, ayant l'information, la difficulté de calcul, sans oublier les effets croisés: j'optimise moi, mais on est n à optimiser! C'est dément! Et ils sont tous engagés sur ce problème là! Michel a raison. La seule façon de le résoudre, c'est qu'il y ait un "common knowledge" et un marché régulateur. Si il y a un prix, sans escalade infinie, alors il y a bien subrepticement une règle monétaire, un régime monétaire. Voilà pour notre avantage.

Par contre sur compromis institutionnel fait d'un compromis transitoire de groupes antagonistes. Christine André en parlera. La notion de compromis institutionnalisé, c'est quand même bien cela fondamentalement, pour l'éducation, ...

On n'a pas jeté le bouchon aussi loin que tu le dis de l'analyse marxiste (même si ce n'est pas toujours évident dans les textes). Une configuration du rapport salarial, ce n'est pas une propriété naturelle. C'est le résultat d'une codification, d'un conflit .. Donc il reste bien présent même s'il n'a pas les effets manichéens qu'il avait dans la théorie standard. Quant au graphique que tu as fait au tableau, il se trouve au départ dans le champ de la théorie individualiste, et au fur et à mesure que tu grimpes vers le haut les concepts sont décalés. Question: est-ce que tu as dans tes tiroirs le diagramme symétrique qui classe les néoclassiques à partir du point de vue holiste? En haut c'est ultra incertain ce qui se passe parce que ce n'est pas nos catégories. Je te propose l'astuce suivante. On renverse, on fait un autre tableau du holisme et à mon avis ils ne vont pas se superposer au même niveau. Moi, je dirais que le holisme constitue les règles et les autres

disent comment les agents se dépatouillent avec ces règles. Donc, je verrais assez paradoxalement le travail des régulationnistes comme donnant les cadres sociaux généraux de ce calcul là. Je t'incite à faire ce calcul là car tu as été assez gêné pour mettre sur pied un holisme qui n'est défini par aucun axe. Ceci dit je reconnais que c'est difficile mais on pourrait faire cet exercice de symétrisation, il faudra qu'on s'y entraîne.

Thèse 5 : Tu as tout à fait raison sur ta thèse 5. On a un petit avantage encore pour élaborer la macroéconomie avec institutions. Mais, alors il faudrait que l'on se le fixe comme objet de travail explicite. Moi, c'est celui sur lequel je travaille implicitement la moitié de mon temps. En deux mots, j'analyse les théories macroéconomiques de la façon suivante. Quelles sont les deux hypothèses minimales faites sur les deux marchandises, qui n'en seront jamais, à savoir la monnaie et la force de travail?

Quels sont les percées que cela implique pour la formalisation de la macroéconomie?

Premier élément: existe-t'il un marché de travail oui ou non? Je crois que non. Il y a donc une relation salariale tout à fait originale.

Deuxième élément: Est-ce qu'un régime monétaire ce n'est plus une relation concurrentielle? Michel Aglietta a fait un long développement. Ce n'est pas la peine de reprendre la notion de régime monétaire et tout que cela implique. C'est là dessus que l'on bâtit la macroéconomie: si tu as réglé la question du marché du travail et la question du marché du crédit, tu as les bases d'une macroéconomie. Si c'est vrai, il faudrait que l'on investisse sauvagement parce que les néoclassiques vont avoir le programme suivant. Ils vont faire comme Keynes. Ils vont faire juste la sophistication de tout ce qui est marché sauf des petites exceptions, et ils s'arrêteront lorsqu'ils auront le système approximé de leur autre représentation selon laquelle tous les marchés sont autorégulateurs, avec les petites imperfections ou les petites choses ad hoc. Ils ne convergeront pas naturellement vers la macroéconomie dont on aurait besoin. Tu es expert de la théorie de la pensée et tu as lu comme moi ce qui

est arrivé entre Kalecki et Keynes. Kalecki avait à mon avis le programme que l'on avait en macroéconomie. Keynes en avait un autre et il l'a battu à pleine couture. Pourquoi ? Parce que Keynes a pu présenter un système à la marge du courant dominant. Certes il avait un autre système plus radical qu'il n'a jamais plus développé. Je cite les Collected Papers. Keynes était à Cambridge. Il fallait convaincre le Trésor, la Banque... et celui qui a gagné était celui qui était le plus prêt de l'orthodoxie "main stream". Je reste du côté des minoritaires. Je serais très content que l'on reprenne le problème de Kalecki. Mais alors, il faut investir sauvagement parce que quand même tous les plus malins Lucas, Barro, ... se sont tous engagés aux Etats-Unis sur ce problème là. Car qui arrivera avec le petit modèle simplifié sera le nouveau roi. Pour le paradoxe, tu as tout à fait raison car tout le monde parle de micro, et tout le monde passe à la macro. C'est visiblement la Pierre Cardinale. Tous les modèles-micros ne sont qu'une façon pour chacun de pousser son modèle macro.

Toujours cinquième thèse, dernier point.

Sur ce que tu as dit à propos de Keynes, Polanyi... Dans un bouquin toujours dans les limbes mais qui va finir par arriver dans une de ses troisièmes, quatrième versions, intitulé La Seconde Transformation en l'honneur de Polanyi et qui traite justement de ce thème ; on ne peut pas laisser au marché le soin de régler les codifications de la relation salariale, ni les choses aussi sophistiquées que la monnaie.

Ceci dit, on a lu méticuleusement Polanyi. Il nous fait une démonstration anthropologique et historique. Si tu essaies de décortiquer, tu n'as pas un levier extrêmement puissant pour rebâtir des concepts alternatifs. C'est une intuition très forte, tirée de l'histoire ... mais je n'ai pas senti de point d'attaque, de concept opératoire ... C'est une constatation infiniment intelligente, tirée de l'histoire.

Thèse 6 : Là je renverserai la question. Je suis cent pour cent pour. Mais je reprends la question des bases-micro de la macroéconomie. Pourquoi a-tu

aussi peu parlé de Dosi ? Parce que son texte essaye de faire cela, le texte de Cimolli .. Trouve tu que l'essai est réussi ou non ? Moi j'adhère à ces problèmes de recherche mais j'ai l'impression qu'il est compliqué à analyser.

Deuxième grande question. Es tu sûr que le pouvoir ne transparait pas simplement dans l'analyse... l'outil à un manche, les conventions ont un manche. Il y a ceux qui les imposent. J'y verrais, un peu, les conflits entre les groupes sociaux, c'est-à-dire le moteur marxiste qui se codifie dans des règles, et certaines gens qui tiennent l'outil. En deux mots, pour aborder la question du pouvoir, qui est un thème un peu difficile pour les économistes, je mettrais, non seulement, le côté qui tient les règles mais aussi par quelles dynamiques ont été engendrées les règles. Enfin, la conception marxienne même si elle a un côté un peu fou.

Je réagis maintenant sur le magnifique modèle d'auto-organisation de Michel AGLIETTA.

Je crois qu'il faut distinguer deux plans dans ton modèle. Je vois l'autoréférence et la spécularité infinie quasiment comme une vertu critique vis-à-vis du modèle néoclassique à un certain niveau d'abstraction. Imaginez des individus totalement anomiques. Alors l'ordre s'effondre. En gros c'est l'anti modèle walrasien. Le modèle walrasien nous parle de sujets marchands rationnels et nous dit qu'il va y avoir un équilibre. Le modèle de Michel Aglietta nous dit, laissons les agents aller à veau l'eau et l'équilibre s'effondre. Mais tu vois c'est aussi abstrait que Walras, c'est quasiment le symétrique de Walras.

Alors que si on regarde les institutions qui nous sont chères, un régime monétaire, un régime international, un rapport salarial. Je trouve que la question se renverse. Les institutions ont été forgées par l'histoire, et les acteurs en sont imprégnés... Rares sont les cas, sauf peut-être l'épisode de Weimar où tu as une telle spéculation mimétique que les institutions monétaires s'effondrent et où les agents disent ce n'est plus possible on ne

peut plus continuer. Même dans la thèse d'André Orléan, ils s'aperçoivent bien qu'il y a des gagnants et des perdants et ce sont les gagnants qui imposent le nouvel ordre monétaire. On ruine les propriétaires fonciers par exemple. Même dans ces cas, répondant en gros au modèle marxien, il n'existe pas d'individu formant ses représentations mais des groupes appartenant à des classes. Certains bénéficient de ces effondrements pour mieux imposer un ordre qui va des rentiers aux industriels ...

Le modèle de Michel Aglietta me semble se situer à un niveau d'abstraction, dont je ne vois pas bien la vertu polémique. On ne peut pas s'arrêter là parce que sinon on perdra la dimension holiste. Je serais partisan d'une combinaison ... Les individus peuvent se débrouiller tous seuls, il y a donc une hypothèse de vertu hegelienne, il faudra qu'ils créent des institutions. Au contraire je crois que les institutions leur sont imposées par des processus souvent compliqués. Ceci dit, j'adhère au programme qu'Aglietta annonce, mais ce n'est pas suffisant pour les régulationnistes.

#### Commentaire d'A. LIPIETZ

(en réponse à O. FAVEREAU) Je vais reprendre tes thèses.

#### Thèse 1 : "l'objet de la régulation, ce sont les institutions"

Tu es parti de l'individualisme pour aller vers le holisme. La plupart des "régulationnistes" ont suivi le chemin inverse, c'est-à-dire partant du holisme pour voir ce que font les individus.

Comment cela se goupille pour que cela se reproduise : ça c'est effectivement la régulation. Un problème un peu plus général que celui des institutions Marx, lui-même, lorsqu'il pose pour la première fois la question, il dit : "Comment est-ce que les rapports sociaux se stabilisent et se reproduisent ?" En deux étapes : d'abord la routinisation, puis la "sacralisation". Aujourd'hui, ce qu'il appelle "sacralisation", on l'appelle "institutionnalisation", au sens restreint peut-être. Et toi, tu appellerais

peut-être "institutionnalisation", la routinisation au sens large. Je pense que ce n'est pas la même chose et qu'il y a quand même, Michel l'a dit, une notion "intermédiaire". Alors, quand c'est intermédiaire, c'est qu'il y a quelque chose d'un petit peu plus profond dans le rapport social que dans l'institution.

Je suis de ceux qui s'intéressent, aussi comme le malheureux néo-classique dont tu as parlé, à des problèmes "marginaux" comme le mariage, le fermage etc. Ce n'est pas la même chose, l'institution de la famille, le rapport amoureux, et le rapport de sexage. Ces deux rapports sociaux peuvent exister concurremment, ou séparément l'un de l'autre, dans la même institution (le mariage) ou dans deux institutions séparées. Il y a une différence entre les rapports sociaux, leur institutionnalisation ou même leur routinisation.

C'est un peu comme toutes les distinctions "matière/forme", enfin toutes ces choses qu'ont étudié Aristote, les psychanalystes ou les linguistes. Le contenu, on ne peut pas l'appréhender sans que l'on lui ait donné une forme. Et la forme, ce n'est pas exactement le contenu. Et pourtant, pour bien appréhender un contenu, il faut bien qu'il est une forme. Et c'est un petit peu ça l'institution par rapport à un rapport social. Mais encore une fois si on aplatit tout rapport social sur son institutionnalisation contingente, que va-t'il se passer ? Et bien on ne va pas pouvoir penser ce que, nous, on appelle la "grande crise" ! C'est un petit peu embêtant parce que, justement, une fois que la grande crise est passée (si la grande crise n'aboutit pas à une explosion totale des rapports), en général, ce sont les mêmes rapports sociaux fondamentaux qui se conservent dans les institutions différentes, profondément remaniées. Si on n'a pas une différence conceptuelle entre rapport social et institution, c'est difficile de penser la crise des années 30 ! Et on aboutit à ce que viennent d'essayer de faire BOWLES et GINTIS par exemple, dans leur bouquin Capitalisme et Démocratie (la Découverte), où ils utilisent la théorie des jeux récursifs pour définir des rapports sociaux comme des règles auto-instituées. Mais à ce moment là, il ne peut plus y avoir de crise ou alors des petites crises, des crises dues à des

petits décalages, puisqu'il n'y a plus de différences entre le jeu à l'intérieur des règles et la modification progressive des règles elles-mêmes.

### Thèse 2 : "Le régulationnisme est un réalisme"

Prétendre qu'il y a des rapports sociaux cachés derrière les règles manifestes, évidemment, ça pose la question du réalisme. Moi, je suis très sceptique là-dessus, je suis un peu agnostique. Il y a une note en bas de page du papier de Bob JESSOP, qui me paraît très significative. Il dit : "Attention ! il y a deux conceptions du réalisme", du réalisme théorique au sens des Anglais. D'abord, l'idée : "il y a du réel, peut-être structuré, même si ce n'est pas celui que l'on connaît, même si les structures du réel ne sont pas celles que nous pensons". C'est ce que Bob JESSOP appelle "réalisme au sens large." Cela s'oppose évidemment à un instrumentalisme, mais ça laisse beaucoup de place quand même ! Et puis, il y a le "réalisme au sens restreint" qui consiste à dire : "la théorisation qu'on fait du réel, eh bien c'est le réel lui-même, eh bien c'est ce qui il y a de plus essentiel dans le réel". Je pense que les géographes radicaux anglais et Antony GIDDENS lui-même tombent un peu dans ce travers là, et que nous-mêmes, ou des vulgarisateurs, on a un peu tendance à tomber dans ce travers là. On fait comme si "le" Fordisme existait derrière les formes bâtarde de ses réalisations concrètes.

Je pense qu'il y a des rapports stabilisés, que la théorie va essayer de concevoir en dessous, à un niveau plus profond que les institutions manifestes, celles dans lesquelles les agents vivent leur mise en rapport. Cela dit il faut être assez modeste. Ce n'est qu'un point de vue (d'ailleurs politique) sur la réalité. On pourrait en avoir un autre. Ce n'est peut être pas le plus performant etc.

### Thèse 3 : "Le régulationnisme est une macro-économie"

Tu dis que pour la théorie de la régulation, une économie c'est un ensemble d'institutions. Ce qui opposerait la théorie de la régulation à la

théorie néo-classique de l'incitation et à la théorie marxiste des groupes sociaux avec structures d'exploitation ; bon, comme Robert BOYER vient de l'expliquer, on n'est pas opposé à l'idée qu'il y a des rapports sociaux et des rapports d'exploitation derrière les institutions ! Et le même rapport social peut se jouer derrière de multiples institutions. Ce qui est vrai (et d'ailleurs, tu as fait un glissement tout à fait significatif), c'est que l'on ne croit pas qu'il suffise d'avoir parlé de la reproduction d'un rapport social pour avoir réglé le problème. Il est vrai qu'il y avait une tendance, je ne dis pas seulement du marxisme mais de toute l'idéologie française des années 60, à croire qu'une fois qu'on a décrit une structure, montré qu'elle est autorécurrente, la logique de la structure suffit à reproduire la structure. Eh bien non, parce que nous, on insiste sur le fait qu'elles sont conflictuelles, ces structures, en général. Donc, il n'y a aucune raison pour qu'elles se stabilisent. Et si de fait elles se stabilisent (la preuve, c'est qu'on les voit !), c'est qu'il a fallu qu'une régulation existe, que des moyens soient trouvés pour régler les contradictions.

Petite remarque en passant : d'abord toutes les structures, même pour les marxistes ne sont pas des structures d'exploitation. A commencer par celles qui étaient condamnées au silence dans les années 60 et même dans la première version de la thèse de Michel AGLIETTA dont on a déjà parlé, c'est-à-dire le marché, le rapport-marchand. Althusser disait : "c'est du caca, il ne faut pas regarder ça". Eh bien le rapport marchand est une structure sociale permanente, lourde, de très longue durée, ayant subi de multiples transformations dans ses formes structurelles. Formes qui le rendent manifestes à ses propres agents. Mais ce n'est pas un rapport d'exploitation. Marx a insisté, s'il y a de l'exploitation, ce n'est pas là que cela se fait. (Il peut y en avoir à la marge. C'est-à-dire, il y a des monopoles etc. Mais ce n'est pas essentiel). Et pourtant, ce rapport c'est le début, le fondement de la théorie marxiste du capitalisme. Il y a un énorme rapport social qui est contradictoire, qu'il faut réguler : c'est le rapport marchand qui n'est pourtant pas un rapport d'exploitation. Cela dit, il est conflictuel, c'est

ce sur quoi s'orienté Michel AGLIETTA.

Thèse 5 : "Sur le marché"

Alors là, je pense que c'est une thèse beaucoup trop floue. On pense vraiment que le marché est déjà une institution. Un marché concret, pas un marché imaginé mais un marché réel. C'est déjà une institution. Même le marché le plus concurrentiel, le marché boursier.

Olivier FAVEREAU

Le marché boursier, oui. Le marché des biens, non.

Alain LIPIETZ

J'imagine mal un marché des biens qui ne soit pas un marché avec des institutions.

Olivier FAVEREAU

Le marché peut être une institution quand il s'agit effectivement d'un marché organisé. On peut décider de la naissance d'un marché. C'est ce qui s'est passé la semaine dernière, on a créé un marché.

Le marché des biens, c'est un espace de concurrence en organisation.

Alain LIPIETZ

Regarde (par exemple chez DUBY) la naissance des marchés, même les marchés de troc les plus primaires, sans monnaie, aux portes des villes etc. Dès le début, le souverain a dit c'est dans tel champ que cela va se passer, il en profitait pour avoir le droit de piquer quelque chose etc. Bon, je reviens des Andes. On comprend pourquoi le Sentier Lumineux arrive à se faire un tel succès. Il y a des marchés du troc, des institutions propres, des indiens. Mais dès l'instant où ils commencent à se servir des places du marché, ils ne sont plus exactement dans les leurs, mais l'Etat se jette dessus comme la vérole sur le bas clergé pour y prélever des taxes, alors qu'il n'y est pour rien. Il prélève son impôt simplement sur le fait que les

gens se mettent en marché. Il faut bien voir que l'institutionnalisation au sens le plus général, routinisation, dès que ça suppose un petit peu de mise en forme, elle est déjà dans tous les marchés.

Olivier FAVEREAU

Il y a des règles régulatrices et des règles constitutives. On ne peut pas parler de football sans parler des règles.

Alain LIPIETZ

Ce que j'essaie de distinguer dans mon texte de Barcelone en distinguant une interaction d'une relation. Effectivement, tu peux dire, "je passe un marché". Ce n'est pas la même chose que "être sur le marché". De même, une embauche n'est pas le rapport salarial. C'est exact.

Cela dit, l'idée que l'on puisse passer des marchés sans qu'il y ait un marché, c'est-à-dire à une espèce d'aurore du monde avant la routinisation et l'institutionnalisation, je crois que c'est un peu de l'ordre de la robinsonnade. C'est vrai que cela peut être intéressant de la voir apparaître... La plupart des marchés qui se passent, et même la continuité par opposition à l'invention discrète, la continuité des marchés qui se passent sont à l'intérieur d'une routinisation du marché, voire d'une institutionnalisation du marché. Et il est pratiquement impossible, sauf de façon évanescence de passer des marchés en dehors du marché. Dans ces conditions là, même les rapports apparemment les plus concurrentiels relèvent de la théorie de la régulation. Ce sont des régulations concurrentielles si on veut. Il y a une petite tendance à dire : "il y a des économies régulées et des économies sans régulation sous entendu : c'est pour cela qu'il y a des marchés". Cela n'existe pas. Le marché concurrentiel est déjà une institution, ne serait-ce que par l'existence de la monnaie ou par l'existence de place du marché, ne serait-ce que l'existence des bourses, non pas au sens de la Bourse mais de l'endroit où l'on vend, des foires etc.

Thèse 6 : Ton "voeu"

La régulation doit maintenant se donner la microéconomie de sa macroéconomie. Je crois que c'est toujours vrai. On ne s'est pas vraiment donné la microéconomie de notre macroéconomie. C'est un programme de travail. L'idée est relativement importante et il faut la creuser. Même sous cette forme assez provocatrice. Quand on regarde le point de départ de cette idée, Marx dit : "Nous n'avons pas à étudier ici comment cette loi générale s'impose aux agents particuliers. Mais quand même je vais donner quelques indications". Et en fait, il présente une théorie de la diffusion des gains de productivité dans une régulation concurrentielle. C'est vrai que l'on a l'obligation de faire ça, c'est vrai que cela n'est pas facile et c'est vrai que l'on a du retard. Cela dit, il ne faut pas exagérer. On a commencé à travailler déjà, d'une certaine façon : l'analyse de la façon dont cela se faisait à l'époque fordiste.

Ce qui nous manque surtout, au niveau même d'un domaine plus général que l'on n'a pas encore abordé (et c'est là à mon avis le rôle fondamental de la théorie de la régulation) ce n'est pas le manque de fondements de la micro à la macro, c'est de ne pas avoir de théorie de la genèse, des routinisations et des institutions, de théorie des sélections des routinisations qui vont se stabiliser, de théorie de l'émergence des institutions qui vont se sacrifier. Alors on dit : "C'est le processus des essais-erreurs etc. etc." Est-ce que l'on peut faire une théorie du changement, une théorie de l'apparition du nouveau, d'une sélection parmi les nouveaux possibles, du nouveau qui va finalement être ? Ça, je n'en sais rien.

Il y a un risque colossal quand on essaie de le faire, de tomber dans une "théorie des grands cycles", c'est avancer une théorie qui prétendrait non seulement expliquer comment cela se passe à l'intérieur d'un modèle de développement, mais en même temps avoir une explication générale des enchaînements des modèles de développement. Alors, ça, non. On a quitté cela avec la théorie des stades de développement du capitalisme, héritée du

marxisme standard. On n'a pas l'intention d'y retomber. C'est-à-dire qu'on veut garder l'idée que dans une grande crise l'avenir est ouvert. Si c'est ouvert, cela veut dire qu'il n'y a pas de déterminisme. S'il n'y a pas de déterminisme, est-ce que cela veut dire que l'on ne peut pas pourtant faire une science, que l'on ne peut pas dire des choses relativement simples sur la façon dont se sélectionnent les nouveaux modèles de développement, les nouveaux modes de régulation, les nouveaux régimes d'accumulation ? Ce serait un peu dommage, on y travaille. Et c'est plutôt là que je vois le trou béant et les futurs programmes de travail. Voilà...

Dorothee DANCET

Robert BOYER exprimait son désir d'avoir un diagramme symétrique à celui qui nous a été présenté. C'est un peu ce que moi aussi je souhaiterais. Je verrais deux pôles. L'un a été présenté par Michel AGLIETTA, celui du niveau collectif minimal irréductible au contrat, qui est la monnaie. Mais à l'autre pôle, il y a un développement un peu extrême de l'extériorité des institutions. A ce pôle correspondrait en opposition à l'hyper-rationalité du courant néoclassique, l'hyper-inintentionnalité de la macroéconomie. Face à ce risque, le trou béant dont parle LIPIETZ, est extrêmement nécessaire à combler et suppose un travail sur la connaissance des pratiques et tout un travail théorique sur l'émergence des institutions qui supposent une énorme accumulation de connaissance.

Pascal PETIT

J'aimerais revenir sur les aspects historiques et la critique des théories de la Régulation par De Vroey et Cartelier. Dans une de tes thèses, tu prêtes aux théories de la régulation un efficace macroéconomique que eux contestent. De Vroey et Cartelier disent que cette efficacité macroéconomique est très située dans le temps, c'est-à-dire qu'elle tient beaucoup à l'analyse du fordisme mais que on ne trouve pas dans la théorie les moyens de s'assurer de cette efficacité sur plus longues périodes. Comme tu as cité leur

contribution au colloque de Barcelone parmi tes lectures, je trouverais utile de la réintroduire dans le débat. De Vroey et Cartelier parlent de la possibilité de hiérarchiser les institutions. Le fordisme serait un moment historique de cette hiérarchisation. Si on n'arrivait pas à expliciter cette articulation entre formes institutionnelles, rien ne garantirait une efficacité macroéconomique dans d'autres phases historiques. Cette critique limite-t-elle l'appréciation que tu fais de l'efficacité de la théorie de la Régulation ou estimes-tu qu'elle dépasse le niveau d'exigence que l'on peut avoir à l'égard de la science économique ?

Réponse d'Olivier FAVEREAU

Mes six thèses ont parfaitement rempli leur objectif, puisqu'elles ont fortement été controversées. C'était la façon optimale pour moi d'exploiter mes zones de compétence et d'incompétence. J'ai mis les choses sous une forme naïve pour faciliter la critique.

Il y a d'abord trois questions qui sont des critiques directes.

La remarque de Théret est tout à fait pertinente. Comment puis-je dire à la fois irréalisme au niveau des règles et parler d'une analyse qui se situerait au niveau de l'analyse macroéconomique. Je vais donc rajouter une précision. Quand je parlais de règles, il s'agissait de règles dans un sens microéconomique, telles qu'elles sont utilisées par les agents. La macroéconomie d'une économie avec règles consiste à partir à la recherche des effets macroéconomiques de la généralisation de ce type de règles.

Alors il y a un autre cas de figure possible qui est le cas où les règles ont directement une portée générale. En fait, il aurait fallu que je distingue toute une batterie parmi les règles des formes les plus "micros", ou les plus molles, comme le dit Thévenot, vers les formes les plus dures ou les plus générales. Là je me plaçais vraiment à un niveau concret, les agents économiques doivent se reconnaître dans ces institutions qu'ils utilisent. Je fais la connection avec le débat sur l'Etat. Il me semble que les théories de la régulation ont une idée originale, aussi du comportement de l'Etat qui est

quand même une instance (et on en voit pas d'autre) qui est chargé d'examiner les conséquences de la généralisation des règles privées. Il n'y a pas d'autres instances dans la société qui puissent prendre en charge cette fonction.

A propos des remarques de Suzanne de Brunhof, les critiques sont tout à fait justes. J'ai indiqué clairement quel était mon biais. Ces remarques portaient sur la manipulation de quelque chose qui est un peu brûlant, l'idée de Marxisme orthodoxe. Là je voulais simplement me référer, (enfin c'est comme cela que j'aurais défini cette orthodoxie) à la réduction de tout arrangement institutionnel à du conflictuel aménagé, comprimé, organisé, etc.

Comme il y a eu quelques remarques sur l'analyse marxiste et que je ne suis pas en état à aucun point de vue de répondre, je vais dire une chose, pour clarifier le débat plus que pour apporter quelque chose de neuf sur ce point, à propos de la notion d'exploitation. Mon point de vue serait le suivant : Je trouve chez Marx une version absolument rigoureuse, en tout cas qui se veut rigoureuse de la notion d'exploitation, mais en terme de la valeur travail. Je suis obligé de renoncer momentanément aux espaces des prix historiques et de résonner dans un espace abstrait qui est celui de la valeur travail. Dans ce cas là Marx essaye de donner une définition, alors rigoureuse, dis-je, de l'exploitation. Il y a à la fois la rigueur mathématique mais il y a plus fondamentalement l'idée de l'exclusion de tout jugement de valeur. Mon point de vue personnel, que certain contesterait sûrement ici, c'est que la construction de la notion d'exploitation par Marx, fondée sur la valeur de travail, ne s'appuyant pas sur un jugement de valeur, enfin, un jugement éthique, cette construction ne tient pas, comme on peut dire qu'un théorème tient. Je ne conteste pas que cela ait une très grande valeur heuristique. Parfois une très grande valeur descriptive dans des situations concrètes, mais je dis que cela ne tient pas comme tient un théorème de mathématique. Bon, un des enjeux les plus intéressants, je trouve, c'est d'essayer de reconstruire une notion d'exploitation et à ce moment là pourquoi projeter l'exclusif de Marx mais qui s'appuie directement sur des

jugements de valeur. Alors là je fais justement la jonction avec ce que j'ai dit sur le réalisme. Précisément les agents économiques mobilisent constamment des jugements de valeur, des normes éthiques, des systèmes de valeur, précisément sur le registre de la "voice" ou du conflit. Donc ce qui serait intéressant, c'est de constater l'échec technique de Marx sur ce point et d'élaborer une théorie de l'exploitation, car cela fait partie du mode de coopération et de conflit d'agents économiques mais en s'appuyant très explicitement sur des jugements de valeurs. Notre société produit des valeurs et travaille sur des valeurs. Et les périodes de crises sont des périodes où il y a une relecture et un travail de la société sur elle-même au niveau de ces valeurs qui est très importante.

Ma réaction, (très prudente, et je suis prêt à changer d'avis) par rapport à un certain propos d'Alain Lipietz et peut-être aussi de Robert Boyer, quand vous parlez d'exploitation, ma réaction c'est de vous dire, amicalement, de quoi parlons-nous ? Chez Marx, je vois bien ce que cela donne. Dans la pratique aussi. Mais je ne sais pas où est le discours théorique qui construirait rigoureusement cette notion d'exploitation. Et je ne doute pas un seul instant que Lipietz ait une réponse.

A propos des néo-classiques, les remarques de Suzanne de Brunhoff amenaient l'analyse sur un terrain plus fin, notamment sur la politique monétaire. Je n'étais pas du tout en état d'aborder ce point. Je voudrais simplement vous faire remarquer à propos de l'école des anticipations rationnelles, qu'un effet, peut-être intempestif de ma classification est de suggérer que l'école des anticipations rationnelles, (en tout cas telle qu'elle est manipulée par Lucas) est moins, je ne dis pas novatrice, mais porteuse d'avenir pour la théorie standard qu'on ne pourrait le penser. Parce que, en fait, ce n'est qu'une réélaboration à l'intérieur du cadre de la théorie standard. Et d'ailleurs, nouvelle parenthèse, je suis assez frappé que les néoclassiques les plus inventifs (dont Lucas fait partir au même titre que Stiglitz) se répartissent en deux "biais" a priori. Il y a ceux qui pensent qu'on arrivera toujours à récupérer les bons vieux résultats fondamentaux sur

l'économie du bien-être par un biais ou par un autre ; cela remarquera ou il y aura des approximations, c'est la position de Lucas ; on retombera toujours sur nos pieds. Par contre, Stiglitz, ce n'est pas cela : il dit "je continue à être néoclassique sans complexe, je maximise mais nous perdons la connexion avec les grands théorèmes libéraux". A mon avis, la position de Stiglitz est plus porteuse d'avenir que celle de Lucas quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir par ailleurs sur les capacités techniques de l'un comme de l'autre.

Au sujet de la remarque à propos de Keynes, remarque qui est revenue souvent, et qui est tout à fait légitime. Cela demande un mot de justification. C'est un peu paradoxal, effectivement que l'on me reproche de ne pas avoir parlé de Keynes, alors qu'à une époque, on me disait que je ne pouvais faire deux phrases, sans que l'on retrouve Keynes dans l'une des deux phrases. Je suis, bien sûr, d'accord sur le fait que le Keynésianisme est une source d'inspiration de la théorie de la régulation, il serait absurde de dire le contraire. Mais, j'ai quand même essayé de raisonner en me rattachant aux grandes traditions de recherche. Or, je ne pense pas que le Keynésianisme soit (et là je rentre dans le domaine des thèses personnelles), je ne crois pas que le Keynésianisme soit de l'ordre d'un paradigme, de l'ordre d'une tradition de recherche opposable à la tradition néoclassique, comparable à la tradition marxiste. Ce pour la raison suivante : certes, Keynes a été très classique pendant un certain temps. (Il a été quantitativiste comme les autres) mais surtout dans la théorie générale, on voit très bien la trace entre la concurrence de deux projets : un projet qui aurait été effectivement un projet de reconstruction de la théorie standard où on aurait généralisé l'effet de l'incertitude à la fois sur la rationalité et sur les modes d'allocation des ressources. Et puis, il y a un autre projet, beaucoup plus prudent et pragmatique qui était de modifier au minimum la théorie standard (Marshallienne et non Walrasienne à cette époque) pour produire du chômage involontaire. Pour des raisons sur lesquelles je ne m'étends pas, Keynes a

fait délibérément le choix de la solution pragmatique et tout ce qui reste du projet grandiose, de refaire entièrement la théorie sur la base d'une incertitude majeure, tout ce qui reste, c'est l'analyse des marchés financiers, c'est-à-dire le premier chapitre définitivement prêt de la théorie générale.

Dans la mesure où j'allais aux grandes traditions, j'ai omis tout référence au Keynes pragmatique. Le point intéressant alors, c'est que la théorie de la régulation en un certain sens c'est la reprise du projet radical de Keynes, c'est-à-dire généraliser l'effet de la rationalité limitée et de l'imperfection de l'information en particulier sur les modes d'allocation de ressources qui sont utilisées par les agents.

Et puisque j'en suis à Keynes, je passe à une des remarques de Robert Boyer qui me dit : mélanger des histoires d'organisation et de marchés comme Polanyi, cela donne une belle idée générale, mais seulement cela reste une idée générale, et on ne voit pas comment cela peut se traduire en terme opératoire. Mais si on réfléchit bien sur l'ISLM de la théorie générale, pas celui de Hicks, vous avez très clairement la combinaison d'un principe de circuit et d'un principe de marché. Tout le monde sait, (c'est d'ailleurs une gêne quand on présente ça aux étudiants) que LM c'est un équilibre de stock sur les marchés financiers. Comme il n'y a que deux actifs, il suffit que l'un des deux soient équilibrés pour que ça marche.

Par contre, vous avez un équilibre de flux (donc là il y a un problème d'incohérence temporaire) sur le marché des biens et l'interprétation de IS, (d'ailleurs Keynes ne parle pas de IS si on remonte au chapitre trois sur la demande effective) c'est un raisonnement circulatoire. Les entreprises avancent les salaires et décident d'un certain volume d'emploi et en fonction de la réponse de marché stabilisent ou non leur emploi. Là, vous avez très clairement un petit modèle simple d'une économie où joue deux principes de régulation simultanément : un principe de circuit sur le marché des biens qui a sa cohérence propre (Quel est le niveau de production à un taux d'intérêt

donné, qui assure la reproduction des organisations ?) Et quel est à la fois le niveau de production et le niveau du taux d'intérêt qui assure l'équilibre sur le marché financier ? Alors comment peut-on faire tenir les deux en même temps ? Là, je m'appuierais volontiers sur les travaux de Michel Aglietta et d'André Orléan. Il me semble que, lorsque l'on met bout à bout ces deux conditions d'équilibre, le taux d'intérêt joue un rôle essentiel. Attention, il est égal à ce moment là à l'efficacité marginal du capital, qui est un taux interne de rendement de longue période. En fait, on s'aperçoit qu'en forçant un tout petit peu l'interprétation, la façon dont Keynes conçoit l'équilibre, c'est une sorte de compromis entre le système productif et le système financier sur l'horizon pertinent d'appréciation des résultats. On pourrait développer cela techniquement en rattachant la notion de taux d'intérêt à la notion d'horizon moyen de prévision. Mais il y a cela dans la violence de la monnaie et aussi dans des textes isolés d'André Orléan.

Au sujet de la naissance non intentionnelle, d'auto-organisation, la naissance non intentionnelle de convention ; il semble que les règles ou les institutions les plus fondamentales n'aient pas une genèse institutionnelle. Et là, cela m'amène au point final abordé par Alain Lipietz de la vraie faiblesse, c'est la théorie de la sélection et de l'émergence des institutions.

On peut faire plusieurs commentaires sur ce point. D'abord, je suis d'accord dans le cadre de la monnaie ou des mécanismes les plus fondamentaux de marché. Mais il ne faudrait pas insister trop sur l'inintentionnel, parce que les agents d'aujourd'hui passent leur temps à discuter, négocier interminablement sur leur règle de négociation, de comportement, de décision etc... Que les gens soient surpris par les conséquences agrégées de leur comportement intentionnel, je suis d'accord, mais il ne faudrait pas dévaloriser l'aspect intentionnel. Or, c'est l'erreur qui est évidemment caricaturale chez Hayek où toutes les grandes institutions sont les produits de l'action humaine inintentionnée. Il est indiscutable que cela existe, mais ce ne sont pas les seules règles. D'abord, il y a la loi. La loi est

toujours associée à la production d'arguments précis.

Un juge ira chercher les textes législatifs où la discussion en séance qui y est associée. Enfin, la loi ne rentre pas bien dans cette vision Hayekienne des règles. Mais encore une fois ce n'est pas pour dévaloriser le fait qu'effectivement les règles les plus fondamentales ont l'air d'avoir une origine inintentionnelle.

Mon dernier point sera le suivant : c'est le problème d'émergence de ces institutions apparemment inintentionnelles. Il y a des débuts de modèle pour expliquer cela dans la théorie standard étendue. Je pense au modèle de convention de David Lewis, qui est un philosophe et non un économiste ou de Shotton qui est peut être davantage un économiste.

Là on essaye de dériver dans un cadre d'individualismes méthodologistes strictes, de dériver quelque chose qui n'est pas de l'ordre du contrat. Il faut une hypothèse d'une force fantastique, qui est l'hypothèse du common knowledge. Certes les gens ne se concertent pas, mais à première vue, il faut mobiliser l'hypothèse que tout le monde sait que tout le monde sait, que tout le monde sait etc... et la liste des conditions du modèle. Vous voyez que le savoir que nous détenons chacun de nous dans notre petite boîte est tellement fort et en plus la rationalité est tellement forte, que le consentement de chacun à la règle n'a pas besoin d'être dit. Ce qui permet de squeezer le contrat. Mais là, j'ai fait comme si l'hypothèse fonctionnait bien. Il semble que techniquement, même cette hypothèse là ne donne pas les résultats escomptés. Et là je vous renvoie au travail que publie Jean-Pierre Dupuis dans le numéro de mars 1989 de la Revue Economique.

Donc, on n'arrive pas à dériver des institutions qui soient la conséquence inintentionnelle de comportements intentionnels dans un cadre d'individualisme méthodologique strict. Cela est un problème pour les tenants de l'approche standard mais cela implique aussi qu'il faut adopter des hypothèses de rationalité moins fortes pour réfléchir sur l'émergence des institutions.

C'est ce qui était derrière ma dernière thèse : il ne faut pas négliger

la microéconomie de sa macroéconomie, car nous avons des alliés naturels derrière tous les gens qui travaillent sur la décision, de façon réaliste, sur les mécanismes cognitifs. Il est stupide de ne pas s'appuyer sur ce potentiel sociologique, technique et intellectuel de la profession, qui a d'ailleurs été parfois reconnue, je pense à Simon, justement dans une perspective de réflexion sur la sélection et l'émergence des institutions.

Il y a beaucoup d'autres choses. Je suis parfaitement conscient des faiblesses substantielles.

#### Commentaire de Laurent Thévenot

Olivier a rappelé tout à l'heure qu'on devait au courant régulationniste d'avoir bien avant que cela soit travaillé au coeur par les néoclassiques, d'avoir réfléchi et exploré les rapports entre marchés et d'autres principes de régulation.

Mon intervention se placera à ce niveau là, sur l'analyse de ce rapport. Bien entendu il ne s'agira pas du rapport salarial. Du coup, je serais amené à revenir sur des choses qu'a dites Olivier. J'aurais tendance à placer le marché parmi les principes de coordination, mais non pas dans le sens de Polanyi ou dans celui qu'a repris Lipietz dans des structures sociales, mais en insistant plutôt dans le sens qu'a développé Michel Aglietta sur les conventions primaires invisibles pour que le marché fonctionne et qu'on peut voir de l'extérieur, quand il commence à se dénaturer. Alors évidemment l'une de ces conventions est clairement liée à la monnaie et à sa crédibilité radicale. Une autre convention, qui a été mise en évidence par Cartelier et Benetti, c'est la convention sur les biens, que je placerais à un même niveau fondamental, comme on le voit bien dans le développement sur la dégénérescence d'un marché lorsque la qualité des biens est mise en doute. J'en profite pour faire une petite parenthèse. Il me semble que pour aller dans le même sens que ce qu'a dit Olivier FAVEREAU mais pour enfoncer le clou sur le problème que pose la généralisation des marchés à des contrats

et sur le fait que ce n'est pas du tout une extension en quelque sorte ,mais que cela pose des problèmes théoriques de fond c'est que les contrats n'existent pas du tout comme des biens, ce ne sont pas des marchandises. Mais dès l'instant où on amène un contrat, on amène cette interrogation stratégique qui défait littéralement le marché. Alors qu'une des conditions pour que le marché fonctionne c'est que les biens soient absolument existants de la même façon pour tous. Et çà, il semble qu'on doit appeler çà une institution cette existence des biens. Et bien entendu, elle n'est pas le résultat intentionnel d'intervention des actes individuels .

Comme le disais tout à fait justement Michel Aglietta, un problème central pour aller dans le sens des micros fondations en microéconomie des institutions, c'est bien de comprendre comment se constituent ces principes fondateurs ou peut être aussi ces objets sociaux. Moi j'aurais tendance à enlever social ,parce que quand on polarise sur social on réduit beaucoup l'éventail des objets que l'on va prendre en compte qui servent d'une manière déterminante dans la régulation.

Et là encore la monnaie est l'exemple que l'on a étudié à fond, mais je crois que l'on peut étendre beaucoup l'investigation, l'exploration de ces objets qui servent en accord avec les institutions, qui servent à faire marcher les institutions et qui sont l'univers cognitif qui va permettre de se réguler de manière économique. Dans le cas du marché, il est clair que les biens, dotés de leur prix, (mais en insistant sur les biens), joue un rôle déterminant. Un univers sans bien identifié, on ne voit pas du tout comment une coordination marchande pourrait s'y déployer.

Il me semble que (comme le montre le travail sur la monnaie, mais je crois que l'on peut l'étendre) l'interrogation sur l'émergence de ces conventions primaires ou de ces présupposés de la coordination ou de la convention constitutive est très liée à une compréhension de leur crise. Là encore, concept clé dans la régulation que j'aurais tendance à vouloir

raccrocher à une tension entre plusieurs principes de régulation. Parce que, là c'est un problème que je ressens à la lecture de cette littérature c'est que l'accomodement entre plusieurs formes de coordination, plusieurs formes de régulation, n'apparaît pas aussi problématique qu'il est dans la réalité. Et les tensions qu'il suscite ne sont pas toujours claires ,sauf dans le cas du marché, bien entendu. Mais la dichotomie entre marchés et organisations réduit peut être beaucoup les tensions entre formes d'organisation différentes. Tout à l'heure, je crois qu'Olivier FAVEREAU en a donné un bon exemple à propos de la tension entre coordination marchande et projection temporelle dans l'investissement productif, ce que l'on a désigné comme forme de coordination industrielle . Il a pointé un outillage classique (mais dont l'analyse n'a peut être pas été tellement approfondie) qui est le taux d'intérêt pour faire un compromis entre principes de régulation différents. Il y a une voie à creuser qui rejoint le problème de l'émergence.

C'est l'interrogation sur les points critiques qui sont il me semble la conséquence d'une tension entre plusieurs principes de régulation. Il me semble que çà il faut être aussi très exigeant. Peut-être plus que vous ne l'avez été dans le passé, parce que je pense que cette exigence doit apparaître de plus en plus. Etre très exigeant sur ce que l'on va appeler une forme de régulation, c'est-à-dire sur les contraintes, auxquelles obéisse une règle ou une institution pour qu'on lui donne cette force. Et là on touche certainement au problème du micro-macro. L'une des contraintes, c'est que ce genre de règles puisse faire la généralité absolue. C'est-à-dire puisse passer d'une décentralisation dans des situations micros à un ordre. Pour prendre le contre-exemple de la tartine d'Olivier FAVEREAU, il est évident que la tartine d'Olivier va difficilement faire un équilibre macro. Il est évident qu'elle est sous cette forme assez intentionnelle. Par ailleurs, si Claude Jade demande à Antoine pourquoi elle doit suivre cette règle incongrue que lui proposent des deux tartines, alors là on arrive bien à une remontée des exigences jusqu'à un principe très général, qui peut former un équilibre macro et là cela va être de l'ordre de la coutume, c'est-à-dire dans l'hypothèse où

cela marcherait, elle renverrait à un proverbe. Elle dirait deux tartines dans une, la première sera beurrée. On voit bien de cette façon là, même si l'exemple est évidemment mauvais, on voit bien qu'il faudrait remonter à un principe constitutif beaucoup plus primordial que la règle circonstancielle pour faire un accord qui serait de l'ordre d'un équilibre plus global.

Je crois pour expliciter les exigences de ces formes de régulation, il faut creuser ces contraintes de passage micro-macro. Ceci étant fait, on ne peut aboutir qu'à une pluralité de ces formes (ce qui a été montré par le courant). Et à ce moment là, on doit se poser de manière très précise le problème de leur articulation dans des compromis et cela est un problème technique, qui doit être très rigoureusement mené. Et cela a été fait sur le fordisme. Et cela doit être fait avec la même exigence à chaque fois, on ne doit pas se contenter d'aller chercher un peu de social, de remettre avec du marché, ce qui est parfois le cas dans de mauvais travaux.